

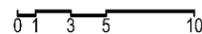


L'îlot du marais



NOTA: "sous réserve de modifications techniques, les surfaces indiquées sont approximatives et peuvent varier dans le cadre de la législation des VEFA (+/-5%). Le mobilier est représenté à titre indicatif. Seuls seront fournis les équipements figurants sur le descriptif annexé à l'acte de vente"

ECHELLE : 1/400^e



Indice :

Date: 01/09/2022